



## OPINION EN VUE D'UNE ADOPTION

(art. 268a<sup>quater</sup> CC)

Je, soussigné/e,

(Prénom) ..... (NOM en majuscules) .....

Né/e le (JJ/MM/AAAA) .....

Domicilié/e à:

Rue ..... N°.....

Code postal ..... Ville ..... Pays .....

En ma qualité de:

- descendant•e de(s) l'adoptant•e(s)
- conjoint•e ou partenaire enregistré•e de la personne qui fait l'objet de la demande d'adoption
- parent biologique de la personne qui fait l'objet de la demande d'adoption
- descendant•e de la personne qui fait l'objet de la demande d'adoption

Exprime par la présente, l'opinion suivante, je déclare:

- Être favorable (accepte)
- Ne pas être favorable (refuse)

A l'adoption de :

NOM .....

Prénom(s) .....

Par:

NOM .....

Prénom(s) .....

Fait à (lieu) ..... en date du (JJ/MM/AAAA) .....

Signature: .....

**Art. 268<sup>a</sup>**<sup>quater 255</sup>

V. Prise en  
considération de  
l'opinion de  
membres de la  
parenté

<sup>1</sup> Lorsque le ou les adoptants ont des descendants, leur opinion doit être prise en considération.

<sup>2</sup> Avant l'adoption d'une personne majeure, l'opinion des personnes suivantes doit en outre être prise en considération:

1. conjoint ou partenaire enregistré de la personne qui fait l'objet de la demande d'adoption;
2. parents biologiques de la personne qui fait l'objet de la demande d'adoption, et
3. descendants de la personne qui fait l'objet de la demande d'adoption, pour autant que leur âge ou d'autres justes motifs ne s'y opposent pas.

<sup>3</sup> La décision d'adoption doit être autant que possible communiquée à ces personnes.